BULLETIN de février 2022

Madame, Monsieur,

Le 10 février, le Conseil de Toulouse Métropole a donné le coup d'envoi de la rédaction du PLUi-H (V2) suite à l'annulation en justice du 1er PLUi-H en mai 2021.
La requête en appel de la Métropole contre cette annulation n'a pas encore été jugée, mais les chances de voir la décision de 1ère instance invalidée sont minces. Le jugement définitif devrait être connu fin février.
Les règles d'urbanisme seront donc, sauf surprise du jugement, celles contenues dans le PLU de 2013, modifié en 2016, ce qui efface les avancées que nous avions obtenues dans le PLUi-H en terme de limitation de la densité dans une grande partie du quartier.

Les professionnels de l'immobilier n'ont pas tardé à se rappeler du côté attractif de St-Simon et nous avons été consultés pour 6 projets de collectifs depuis le 1er janvier.
Etant donné le nombre important de propriétés du quartier succeptibles d'être vendues et remplacées par des immeubles collectifs, nous avons décidé, en collaboration avec le Collectif de Défense de St-Simon, de demander une audience à JL Moudenc.
En effet, l'élaboration du PLUi-H qui pourrait fixer des règles protégeant le caratère pavillonnaire du quartier, prendra au moins 3 ans.
Durant ce délai, les promoteurs ne resteront pas inactifs et nul doute que leurs arguments financiers sauront en convaincre plus d'un.

Nous sommes tous attachés à St-Simon, à son côté "village" à taille humaine et à ses espaces verts qui seraient mis à mal si on laissait faire la seule loi du marché. Le quartier a beaucoup contribué cette dernière décennie à la construction de logements.
Nous ne doutons pas que M. le Maire saura entendre l'inquiétude des habitants qui sont nombreux à nous solliciter.

Vous trouverez en fin de bulletin un rapide compte-rendu de la commission de quartier du 26 janvier, qui a présenté les projets en cours sur St-Simon en terme d'équipements publics et de voirie. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces bonne nouvelles.

Urbanisme

Dépôts de permis :

- 2 maisons au **22 ch de Monlong**
- 2 maisons au **44 route de St-Simon**
- 1 maison au **15 rue du Prilloume**
- 1 maison au **50 ch Licard**

Permis accordés :

1 maison individuelle au **22b ch Licard**

Commission Urbanisme

83 ch de Canto Laouzeto : un projet nous a été présenté sur ce parc arboré de 3195 m², occupé par une magnifique demeure patrimoniale du quartier construite aux alentours de 1870.
Ce projet prévoit sa destruction et l'édification à la place de 32 appartements.

Nous avons émis un **avis défavorable** (ainsi que le Collectif de Défense) car le projet prévoit la destruction de la maison, du parc et affiche une densité très largement supérieure aux règles du PLUi-H (41 % d'emprise au sol au lieu de 20% dans le PLUi-H qui a été malheureusement annulé en 2021).

Nous avons été choqués qu'un promoteur ose proposer un tel projet qui détruirait une propriété qui est pourtant répertoriée sur le site de mairie Urban-Hist, mais qui n'a pas encore été protégée dans le plan d'urbanisme.

Si vous ne connaissez pas ce site et vous intéressez au patrimoine bâti de Toulouse, n'hésitez pas à le visiter :

https://www.urban-hist.toulouse.fr/uhplus/

Vous y trouverez un relevé de nombreuses constructions dignes d'intérêt avec une fiche descriptive qui a été réalisée par des experts en patrimoine.

On y trouve aussi bien des maisons des années 30 que des bâtiments anciens.

Cela ne veut absolument pas dire que ces bâtiments bénéficient d'une protection au niveau du PLU, car à St-Simon, les bâtiments protégés se comptent sur les doigts d'une main.

Nous avions demandé que le PLUi-H intègre la protection de bâtiments dans le quartier, mais cela n'était pas possible dans le délai imparti. Certaines maisons avaient été identifiées route de St-Simon, mais avec l'annulation du PLUiH il n'y a plus de protection.

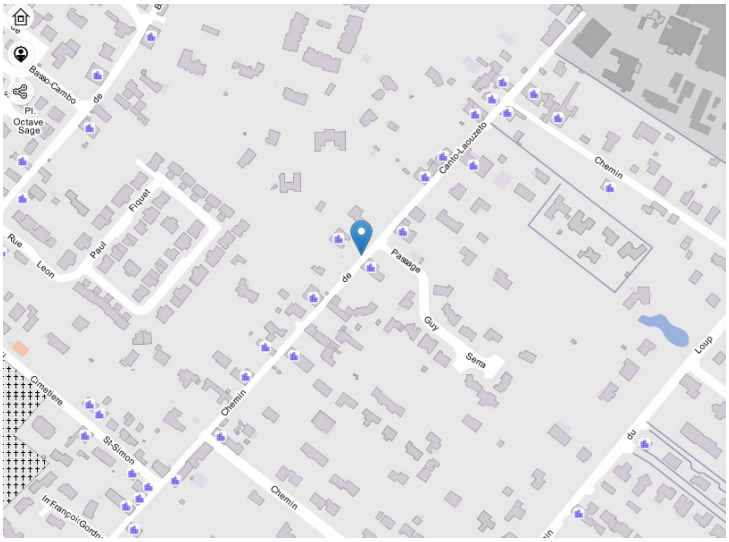

Lors de l'élaboration du prochain PLUi-H, nous espérons pouvoir obtenir l'inscription des bâtiments les plus significatifs du quartier, pour éviter qu'ils cèdent la place un jour à des immeubles collectifs sans intérêt patrimonial.

83bis ch de Canto Laouzeto : un projet nous a été présenté sur ce parc arboré de 4710 m², occupé par une très belle maison.
Ce projet prévoit sa destruction et l'édification à la place de 40 appartements.

Nous avons émis un **avis défavorable** (ainsi que le Collectif de Défense) car le projet prévoit la destruction de la maison et d'une partie du parc, même s'il affiche une densité inférieure au précédent.
Nous avons fait remarquer que le chemin de Canto-Laouzeto n'est pas adapté à la construction de collectifs et qu'en cas de validation de ces projets nous sommes persuadés que les propriétés voisines ne tarderaient pas à être remplacées elles-aussi. Il est à noter qu'aucun collectif n'existe à l'heure actuelle dans cette rue.

Sur ces deux projets, nous espérons que la Mairie suivra nos avis car il faut vraiment calmer les velléités de certains promoteurs dès à présent.

9 impasse du Coin Fermé : un projet nous a été présenté sur une parcelle de 3024 m², occupée par un bâtiment qui serait remplacé par 34 logements, dont certains seraient des maisons.
Nous avons attiré l'attention de la Mairie sur la problématique de l'absence de trottoir dans cette rue et de la dangerosité du débouché sur le chemin de Tucaut.

Nous avons émis un **avis qui pourrait être favorable** (ainsi que le Collectif de Défense) à condition de réduire le nombre de logements pour se rapprocher des 20% d'emprise au sol du PLUi-H, tout en conservant le même nombre de places de parking car le statonnement dans cette rue étroite est impossible.

Chemin de Canto Laouzeto

Les travaux de suppression des poteaux électriques et téléphoniques du chemin de Canto Laouzeto vont démarrer au mois de mars.

Le célèbre poteau en béton entre la rue du Cimetière et le chemin Neuf va donc disparaître.

En ce qui concerne l'expérimentation du sens unique Renard-Canto, la Mairie a décidé de la prolonger jusqu'à fin mars avant de prendre une décision pour une éventuelle pérennisation.

Un questionnaire est en cours de distribution dans ces deux rues ainsi que dans certaines rues voisines afin de recueillir l'avis des habitants les plus concernés.

Pensez à le renvoyer pour que votre avis soit pris en compte.

Carrefour Renard-Canto

La maison à l'angle de ces deux chemins qui avait été acquise par la Mairie en 2021 a été détruite, afin de sécuriser ce carrefour qui n'offrait aucune visibilité.

L'aménagement n'est pas encore définitivement arrêté, mais nous nous dirigeons probablement vers une placette.

Collecte des déchets dans les conteneurs enterrés

Lors du Conseil Métropolitain du 10 février, une délibération a été prise afin d'améliorer les conditions d'utilisation des conteneurs enterrés.

Dans de nombreux endroits la Métropole a constaté des problèmes de déchets sauvages et des conditions d'utilisation inadéquates. Le service de ramassage de ces cuves n'est pas actuellement assuré par les agents de la Métropole, mais par une entreprise en Délégation de Service Public.

Les syndics des immeubles utilisant ces conteneurs devraient dans le futur être concernés par le maintien de la propreté de ces points de collecte.

Nous vous donnerons davantage de détails lors de la publication de la délibération.

Piste cyclable la Ramée-Collège Guilhermy

Les travaux de la piste cyclable ont débuté.

Pour l'heure, l'éclairage n'est pas prévu, mais les gaines le permettant sont prévues.

Nous avons demandé qu'un éclairage soit programmé pour être opérationnel l'hiver prochain afin de sécuriser la circulation des élèves en particulier.

Le collège Guihermy

La carte scolaire définitive a été présentée lors d'une réunion destinée aux parents du groupe scolaire Bourliaguet. Jusqu'à présent, l'affectation des élèves issus de ce groupe scolaire n'était pas précisée sur les cartes présentées lors des réunions à St-Simon.

Au final, ce groupe scolaire doit rejoindre le collège Guilhermy, comme le montre cette carte :

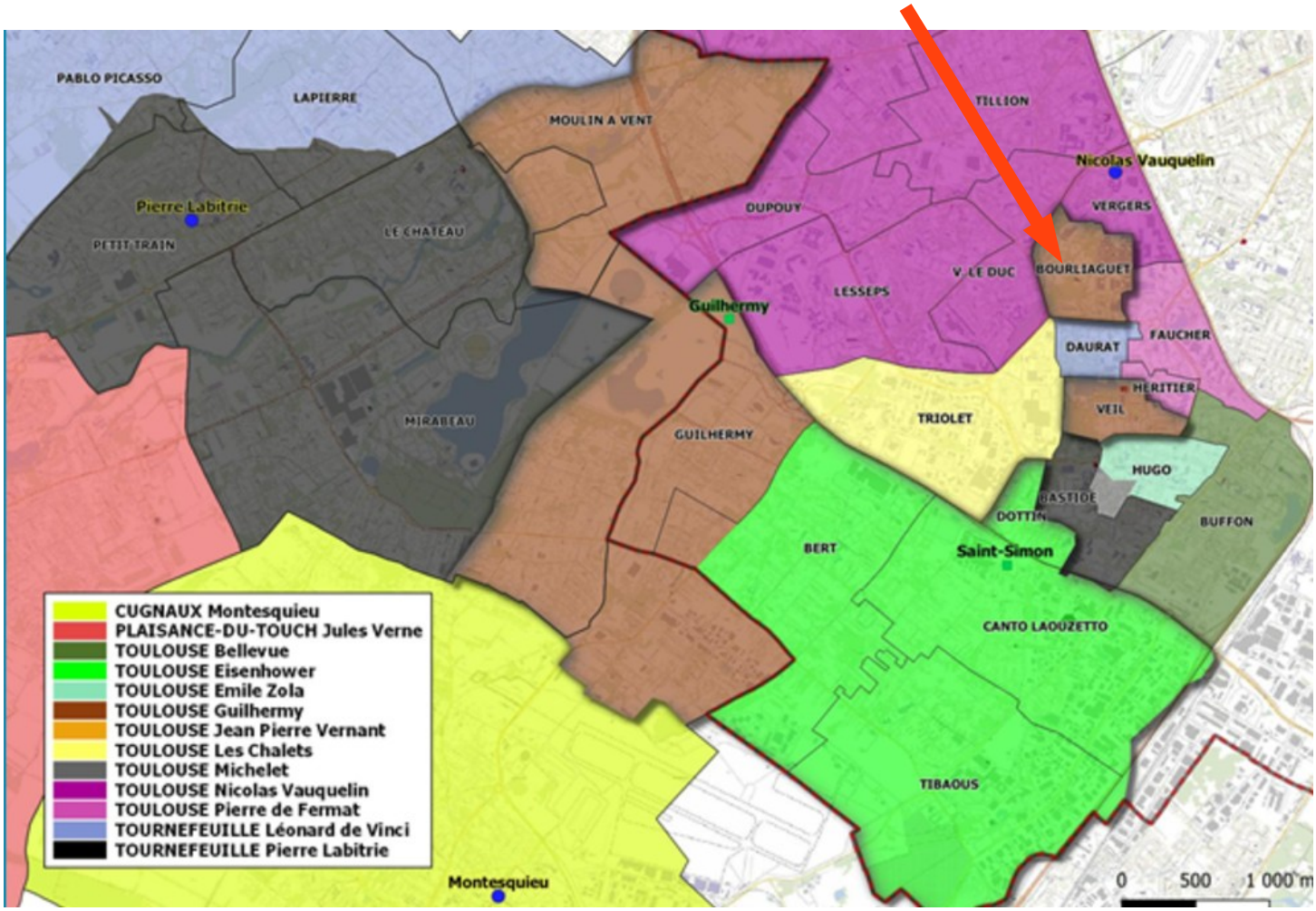

Ont été également présentés lors de cette réunion, les effectifs projetés :

			rentrée 2021		Projections			
Collèges	capacité de fonctionnement	capacité maximale	Segpa	CLG	2022	2023	2024	2025
Saint Simon	600	720			400	542	603	632
Guilhermy	600	720			424	566	596	610
TOULOUSE Nicolas Vauquelin	825	924		844	639	588	595	612
CUGNAUX Montesquieu	1080	1200		1047	1033	984	987	1015
TOURNEFEUILLE Léonard de Vinci	743	830		758	773	771	803	799
TOURNEFEUILLE Pierre Labitrie	895	1000		872	872	860	912	931

NOUVEAU : le CD31 a annoncé le 25 janvier 2022 qu'il allait construire un nouveau collège à Cugnaux d'une capacité de 600 places. Le site retenu nommé "Montole" est situé entre le centre de Cugnaux et Tournefeuille. Cela aura probablement des répercussions sur la carte scolaire.

4 collèges dans un rayon de 7 km (Eisenhower, Guilhermy, Montesquieu, Montole), voilà qui pourrait amener la Région à réexaminer sa réponse négative à notre suggestion de construire un lycée à l'emplacement de l'entreprise Cougnaud qui a quitté St-Simon.
Nous allons envoyer un nouveau courrier à la Présidente de Région pour l'informer de ce nouvel élément.

Projet Idefix

Suite à l'intervention de Nina Ochoa auprès du service concerné, le projet de plantation d'arbres sur le domaine public à St-Simon a été largement revu à la hausse, puisque ce sont 114 arbres qui seront finalement plantés. Merci à notre Maire de quartier.

Leur arrosage les premières années est prévu, mais n'hésitez pas à signaler sur le Facebook du Collectif de Défense si vous constatez des problèmes cet été ou à vider un arrosoir au pied si c'est à proximité de votre domicile.

Commission de quartier du 26 janvier 2022

PLAN DE MASSE

- Ecole implantée en R+2,
- Préservation des arbres existants et renforcement de la végétalisation,
- Orientation du bâtiment vers les cours de récréation,
- Organisation des salles de classes en unités pédagogiques,
- Accès à l'école depuis un large parvis.

Le plan de l'école Canto définitive a été présenté lors de la Commission de quartier. L'entrée se fera au nord de la parcelle.

Le bâtiment est prévu pour être économe en énergie et il met en oeuvre des procédés techniques éco-responsables.

UNE ECOLE VERTUEUSE

- Conception architecturale bioclimatique du bâtiment,
- Structure bois, murs en terre crue
- Chauffage / rafraîchissement par géothermie,
- Bâtiment compact limitant les déperditions,
- Présence de photovoltaïque en toiture,

- Espaces extérieurs végétalisés
- Matériaux biosourcés
- Objectif E4C1

PROGRAMME DE L'OPERATION

- Construction d'un groupe scolaire qui sera situé entre l'école provisoire et le chemin de Canto-Laouzeto,
- Organisation et disposition des locaux conformément au référentiel école,
- Création d'îlots de fraîcheur,
- Création d'une salle de jeux mutualisée avec les associations de quartier

- 9 classes de maternelle et 13 classes d 'élémentaire
- Ouverture : janvier 2024
- Coût de l'opération : 14,4M€

Le gymnase de Guilhermy a été confirmé et son emplacement précisé, juste en face du collège. La livraison est prévue mi-2025.
Nous ne pouvons que nous féliciter de la réalisation de cet équipement qui trouvera rapidement son public.

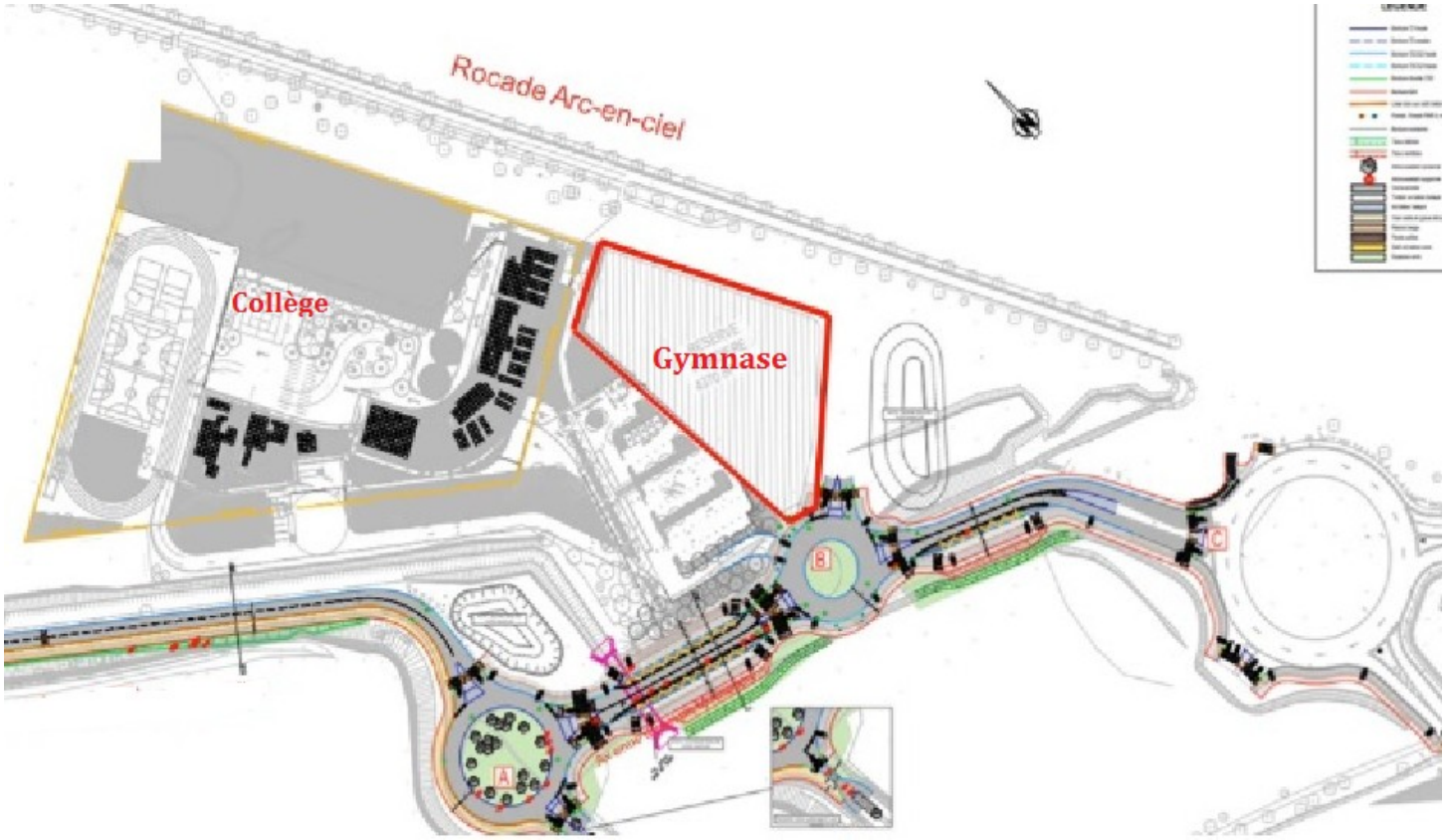

Ancienne école Paul Bert rue Réguelongue.

Pour ses 125 ans d'existence fêtés en 2024, l'école P. Bert offrira des locaux rénovés aux associations déjà présentes et aux nouvelles qui ne manqueront pas d'investir ce lieu symbolique du quartier.

Merci à celles et ceux qui ont évité sa destruction et permis qu'elle reparte pour 125 ans de plus.

De nombreux autres sujets ont été abordés lors de cette commission qui se déroulait en visio-conférence.

Ce format à distance limitant les interactions avec la Maire de quartier et les services, nous avons demandé qu'une Commission soit organisée en présentiel en début d'été, en espérant que la situation sanitaire le permette.

Au niveau des études de voirie en cours, voici le transparent qui a été présenté :

Etudes en cours

Cycles

REV 5 Route de Saint-Simon
REV 7 route de Seysses – amélioration CVCB
Liaison Liffart Eisenhower par Thalès
Liaison verte Deldi Renard
Liaison Chemin de Lestang (Seysses – Eisenhower)
Rue du Prilloume

Aménagements de voirie

Chemin de Tucaut
- Sécurisation du carrefour (2 options)
  - Plateau
  - Carrefour à feux

Théâtre de Verdure
- Continuité piétonne

Rue Lopez
- Continuité piétonne
- Stationnement
- Mobilier anti-stationnement

Aménagements de voirie

Parvis du Groupe Scolaire Paul Bert
- Réaménagement du parking
- Sécurisation des déplacements de mode doux
- Optimisation de l'offre de stationnement

Chemin du Loup
- Projet global
- Etude en lien avec un plan de circulation global

Chemin de Canto Laouzetto
- Aménagement global (section Cimetière – groupe scolaire) après enfouissement
- Prise en compte des conclusions de l'expérimentation du sens unique
- Aménagement angle Canto/Renard après démolition maison

Lancer enquête sens unique Réguelongue en 2022

PROCHAINE RÉUNION

Du fait des restrictions sanitaires, la prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le **lundi 7 mars en visiso-conférence**.

****

BULLETIN D'ADHESION 2022

Vous pourrez adhérer votre adhésion à St-Simon Environnement pour 2022 en réglant par carte bancaire sur notre site : https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/

Ou alors utiliser le papillon ci-après en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

---

NOM :_____PRENOM :_____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels : :_____

Adresse postale :_____

Si vous n'avez pas d'accès internet l'Association vous propose de vous livrer les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

☐ Je n'ai pas d'accès intermet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile----------